l'info municipale
MUNICIPALITÉ DE LABELLE

Volume 19 Numéro 11 | 12 novembre 2008

LE MOT DU MAIRE

Bonjour,

Le 16 octobre avait lieu un conseil des maires. En voici un résumé :

- Les maires se sont positionnés contre la nomination d'un préfet par suffrage universel. On considère qu'il est important d'être un élu municipal pour comprendre les différentes problématiques des maires et des municipalités, que la formule actuelle correspond bien à notre réalité et qu'un préfet maire doit donner plus de responsabilités au maire suppléant. Les maires désirent donc conserver le statuquo sur la nomination du préfet;
- Adoption d'une résolution adressée à la RIDR pour une contribution selon le tonnage pour les matières résiduelles;
- Ajout de ma participation au comité de planification et de développement du territoire;
- Étude de la version préliminaire du budget de la MRC.

Bravo aux membres de la Société d'horticulture, aux travailleurs ainsi qu'aux commerçants qui ont contribué a ce que la Municipalité de Labelle obtienne trois fleurons. Un article détaillé se trouvera dans l'Info municipale du mois de décembre.

Le 25 septembre, nous avons signé la convention collective avec les pompiers de Labelle.

Le 8 octobre, j'ai assisté à une rencontre pour la formation d'un comité du bassin versant de la rivière Maskinongé. L'initiateur de ce projet est le maire d'Amherst, monsieur Lapointe. Huit Municipalités sont impliquées par ce bassin versant. Le lac Labelle est un des principaux affluents de ce bassin versant.

Par ailleurs, vous avez certainement remarqué le lignage pour la piste cyclable. Il s'agit de la première phase. Dès le printemps prochain des bollards seront installés pour permettre aux cyclistes de parcourir une grande partie de la Municipalité de façon sécuritaire.

En outre, le 16 octobre, une rencontre avec notre évêque Mgr Vital Massé et ses conseillers a permis de faire un pas additionnel pour l'acquisition du presbytère et du centre communautaire. On se souvient que l'acquisition du presbytère servirait à la construction d'une résidence pour personnes âgées.

En terminant, l'hiver est bel et bien à nos portes puisque dans la nuit du 28 au 29 octobre, une tempête de neige s'est abattue sur notre territoire, causant ainsi plusieurs situations d'urgence. Voir l'article en page 4.

Le maire,

Gilbert Brassard

Info municipale : Copyright © 2008— Municipalité de Labelle. Tous droits réservés.
Municipalité de Labelle, 1, rue du Pont, Labelle (Québec) J0T 1H0 - (819) 681-3371
Pour publication: info@municipalite.labelle.qc.ca

SUIVI DES SÉANCES DU CONSEIL DU MOIS D'OCTOBRE 2008

Voici le compte-rendu de la séance ordinaire du conseil tenue le 20 octobre 2008.

Administration et finances

La période des fêtes étant bientôt à nos portes, le conseil a confirmé la fermeture des services municipaux du 24 décembre 2008 au 4 janvier 2009 inclusivement. Ceci ne comprend pas les patinoires qui seront ouvertes durant cette période, voir l'horaire des patinoires en encadré plus loin.

Lors de cette séance, la liste des comptes à radier a été adoptée ainsi que la liste des comptes à transmettre à nos avocats pour collection. En outre, la firme Godard Bélisle St-Jean et associés, SENC-avocats, a été mandatée pour la collection desdits comptes en souffrance 2008.

Au niveau des budgets des dépenses imprévues et non compensables effectuées à même le fonds général par le service des travaux publics, il est estimé que ce service sera déficitaire d'environ 100 000 $ au 31 décembre 2008, et ce, notamment en raison des coûts de déneigement. Une affectation de 100 000 $ du surplus accumulé non affecté au fonds général pour couvrir ces dépenses a donc été autorisée.

Travaux publics

Concernant l'entretien d'hiver des accès aux édifices municipaux, le contrat a été octroyé à Service d'entretien Yves Robidoux pour la somme de 5 000 $.

Au niveau du déneigement, il a été résolu de signer une entente avec la Municipalité de La Conception concernant l'entretien, pour la période hivernale, des chemins des Framboisiers, des Mûriers et des Cerisiers à Labelle ainsi que de ceux appartenant à la Municipalité de La Conception, soit les chemins de l'Acajou, des Châtaigniers et des Noisetiers. L'entente prévoit que Labelle entretiendra l'ensemble de ces chemins pour la saison hivernale 2008-2009 et que La Conception entretiendra lesdits chemins pour la saison 2009-2010.

Urbanisme et environnement

Deux demandes de dérogations mineures ont été présentées à la Municipalité et acceptées par le conseil municipal. Les voici:

- Demande de dérogation mineure sur le lot 36, rang B, canton de Labelle pour un empiètement de 3,5 mètres dans la marge avec le lac labelle pour la construction d'un bâtiment principal (9815-42-5162);

- Demande de dérogation mineure au 1925, chemin St-Pierre sur le lot 1B-1, rang G, canton de Labelle pour un empiètement de 4 mètres dans la marge avec le lac Des-Rats-Musqués pour la construction d'un garage (0220-38-8771).

Par ailleurs, le projet de règlement numéro 2008-165 relatif à l'amendement du règlement de zonage numéro 2002-56 visant à renforcir les dispositions applicables à la protection des rives des lacs et des milieux humides, dans le but d'amenuiser les apports en phosphore et autres nutriments ainsi que la délimitation de la zone Va-12 ayant été adoptée à la séance de septembre, l'avis de motion et l'adoption du second projet de règlement ont été dûment faits lors de la séance d'octobre suivant la procédure requise.

Loisirs et tourisme

Au niveau des patinoires, le contrat pour l'entretien et la surveillance lors de la saison hivernale 2008-2009, a été accordé à monsieur Gaétan Groulx pour la somme de 14 950 $.

En outre, un déjeuner-bénéfice aux profits de Centraide Gatineau-Labelle-Haute-Laurentides sera organisé le 30 novembre prochain. Les billets sont en vente.

Il a aussi été résolu d'accorder une aide de 500 $ à Opération Nez-rouge pour la prévention des accidents reliés à l'alcool au volant.

SUIVI DES SÉANCES DU CONSEIL DU MOIS D'OCTOBRE 2008, SUITE

Concernant la piscine, le conseil municipal a décidé d'appliquer le tarif résident de Labelle pour tous les usagers de la piscine municipale ayant leur lieu de résidence sur le territoire de ville de Rivière-Rouge (incluant Lac-Saguay et Nominingue), et ce, dès le 1er janvier 2009. Ceci puisque la ville de Rivière-Rouge ne charge pas de tarif non-résident pour les utilisateurs de leur l'aréna aux résidents de la Municipalité de Labelle.

Au niveau du tourisme, le conseil a demandé l'appui du député Sylvain Pagé pour l'obtention du zonage touristique afin de permettre à l'épicerie de Labelle de pouvoir avoir à l'œuvre le nombre d'employés nécessaires pour donner un bon service à la clientèle les jours de fêtes.

Puis, comme il est prévu dans le cadre de Village-relais, que des toilettes publiques soient disponibles 7 jours par semaine, 24 h par jour, le conseil a donc ratifié la décision d'ouvrir les salles de bains du bureau d'accueil touristique. À cet égard, il a octroyé le contrat pour l'installation d'une caméra de surveillance et d'un système d'alarme à Sécurité P. Brisson pour un montant de 4 129 $. Il a aussi modifié le contrat d'entretien ménager pour y inclure l'entretien desdites salles de bain. Le tout est déjà en fonction.

En outre, le conseil a résolu d'accepter la demande du Comité de la gare ainsi que les termes prévus à une entente à intervenir entre le Comité de la gare et Motoneiges Tremblant 2008 pour l'utilisation d'un local à la gare.

Par ailleurs, le conseil a résolu d'octroyer une aide financière de 6 000 $ à la Société d'Histoire de Chutes aux Iroquois pour le projet de mise en valeur des vestiges au parc des Cheminots. Voir plus loin l'article à ce sujet.

Bibliothèque

Au niveau de la bibliothèque, le conseil a décidé de lui donner comme nom : Lancia-Monette. Madame Lancia Monette a été enseignante durant quinze ans dans les écoles du lac Labelle et du village et a marqué, à sa façon, trois générations de jeunes labellois, par son dévouement, sa générosité et son savoir.

Voici donc le résumé des principales décisions prises lors de la séance du conseil du 20 octobre 2008.

Pour mieux vous informer, certains de ces dossiers font ou feront l'objet d'articles plus détaillés dans *L'Info municipale*, dans les journaux ou dans d'autres publications que vous pouvez consulter. Dans certains cas, des avis publics seront publiés légalement par leur affichage à l'hôtel de ville, à la maison de la culture et, pour la période du 1er juillet au 30 septembre, sur le panneau d'affichage près du quai public du lac Labelle.

Vous pouvez aussi, pour le détail de l'ensemble des décisions du conseil ou pour prendre connaissance des règlements adoptés, visualiser les procès-verbaux et les règlements à la section « affaires municipales » du site de la Municipalité au http://www.municipalite.labelle.qc.ca/. En outre, vous pouvez vous adresser à madame Lucie Bourque, secrétaire-trésorière adjointe, au 819-681-3371, poste 5002.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Christiane Cholette

Veuillez prendre note que la prochaine séance ordinaire du conseil se tiendra le 17 novembre prochain, à 20 h.

SEMAINE DE LA PRÉVENTION DE LA CRIMINALITÉ

Du 2 au 8 novembre se tenait la semaine de la prévention de la criminalité. Cette semaine visait plusieurs objectifs comme, entre autres :

- Sensibiliser la population à l'importance de la prévention;
- Inciter la population à y participer pour en assurer le succès;
- Encourager les nombreux partenaires des réseaux municipaux, communautaires, policiers, scolaires, de la santé et des services sociaux, du secteur de l'entreprise privée ainsi que du secteur de la recherche à agir pour maintenir ou ramener un climat de sécurité pleine et entière dans leur environnement respectif;
- Susciter l'organisation d'une multitude d'activités captivantes pour tous ceux et celles qui se sentent concernés par la prévention de la criminalité.

Si vous détenez une information sur une situation que vous croyez être reliée à un crime, n'hésitez pas à communiquez en toute confidentialité avec la ligne Info-Crime, au 1-800-711-1800.

UNE PREMIÈRE TEMPÊTE … TOUTE UNE PREMIÈRE TEMPÊTE

Que de neige nous avons eue en cette nuit du 28 au 29 octobre. Heureusement, nous étions prêts : nos employés étaient à l'œuvre, nos camions bien en ordre, notre réserve d'abrasif constituée, notre entrepreneur mis sous contrat, bref, nous l'attendions. Mais quand même!

Cette bordée a nécessité des mesures d'urgence, le recours à du personnel supplémentaire, de nuit comme de jour, pour en venir à bout. De nombreux arbres ont été abattus par le poids de la neige et ont encombré les voies de circulation. En plusieurs endroits, des fils électriques sont tombés et le courant coupé. Du personnel était à l'œuvre dès 20 h le 28 octobre jusque dans la journée du 29 octobre pour ouvrir les chemins et les rendre accessibles pour les véhicules d'urgence et les camions d'Hydro-Québec. Le travail s'est poursuivi les 30 et 31 octobre pour que tout revienne à l'ordre.

En dépit de la panne d'électricité qui a persisté dans certains secteurs, aucun hébergement communautaire d'urgence n'a été nécessaire. Il semble que le bon voisinage et l'entraide aient permis à plusieurs citoyens de Labelle, et de la région, de vivre cette première tempête en se serrant les coudes. Bravo et merci à chacun.

ET CHEZ SOI, COMMENT SE PRÉPARER À UNE SITUATION D'URGENCE?

Dans une situation d'urgence, vous aurez besoin de certains articles essentiels. Vous devrez peut-être vous débrouiller sans source d'énergie ni eau courante. Préparez-vous à être autosuffisant pendant au moins 72 heures, c'est ce que recommande Sécurité Publique Canada.

Voici une liste d'articles à se munir qui pourraient vous aider à traverser une telle situation:

- Eau - Prévoir au moins deux litres d'eau par jour par personne. Utilisez des petites bouteilles qui seront plus faciles à transporter en cas d'ordre d'évacuation;
- Aliments non périssables comme de la nourriture en conserve, des barres énergétiques et des aliments déshydratés (n'oubliez pas de remplacer l'eau et les aliments une fois par année);
- Ouvre-boîte manuel;
- Lampe de poche et piles;
- Bougies et allumettes ou briquet (placez les bougies dans des contenants robustes et éteignez-les avant de vous endormir);
- Radio à piles ou à manivelle (et piles de rechange);
- Trousse de premiers soins;
- Articles particuliers tels que des médicaments obtenus sur ordonnance, de la préparation pour nourrissons et de l'équipement pour les personnes handicapées;
- Clés supplémentaires pour la voiture et la maison;
- Argent comptant en petites coupures comme des billets de 10$ (les chèques de voyage sont aussi utiles) et monnaie pour les téléphones payants;
- Une copie de votre plan d'urgence et de la liste de vos personnes-ressources.

Voici d'autres articles tout aussi utiles:

- Vêtements et chaussures de rechange pour tous les membres de la famille;
- Sac de couchage ou couverture pour tous les membres de la famille;
- Sifflet;
- Sacs à ordures (hygiène personnelle);
- Papier hygiénique et autres articles d'hygiène personnelle;
- Gants de protection;
- Outils de base (marteau, pinces, clef, tournevis, attaches, gants de travail);
- Petit réchaud et combustible (suivre les directions du fabriquant et les ranger correctement);
- Deux litres d'eau par jour par personne pour la préparation des aliments et l'hygiène.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur la préparation en cas d'urgence, visitez le site: www.Preparez-vous.ca . La sécurité est l'affaire de tous, mieux vaut prévenir que guérir!

SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

(819) 681-3371
STEPHEN POTTS, POSTE 5023
URGENCE 9.1.1

LE PARE-FEU DU CHEF

LES FEUX DE L'AUTOMNE

L'or et l'écarlate soulignent la fin de la saison estivale. La nature se pare de mille feux. Elle se prépare à entrer dans un repos bien mérité. Les oiseaux nous quittent pour de meilleurs cieux les chanceux. Nous, qui restons pour affronter les rigueurs hivernales, nous nous préparons aussi. Les arbustes à couvrir pour l'hiver, les feuilles tombées à ramasser, les accessoires estivaux à ranger après un bon nettoyage. Et voilà, nous serons prêts. Observons donc une journée dans la vie d'Albert.

Ce matin, Albert s'est levé du bon pied. Après un bon déjeuner, le voilà fin prêt pour mener à bien cette journée. Il a toute une liste de choses à effectuer. D'abord, il doit ramasser les feuilles mortes. Heureusement il sait qu'il ne doit pas les brûler dans sa cour. Il s'est doté d'un bac pour le compostage. Ça lui est fort utile pour améliorer ses plates-bandes et son jardin. Et il sait aussi que le feu, c'est dangereux.

Maintenant, la piscine. Albert est un homme prudent. Il range les produits d'entretien de la piscine dans un endroit sûr, dans son cabanon, loin des autres produits qui y sont entreposés. Son barbecue aussi hivernera à l'abri. Il installe la housse sur l'appareil et retire la bombonne de propane qu'il place derrière le cabanon, en position debout et hors de portée des enfants. La tondeuse suivra et le bidon d'essence sera placé, le bouchon bien vissé, dans le cabanon, loin des produits destinés à l'entretien de la piscine. L'essence ne doit pas être entreposée sur les balcons, ni dans le sous-sol de la demeure.

Hier, Albert a reçu son bois de chauffage pour l'hiver. Il a commencé à l'entreposer dehors, loin de la maison. Il s'est assuré qu'il est bien sec en vérifiant la présence de larges fissures aux extrémités des bûches. Il entrera quelques brassées à la fois durant la période d'utilisation de son poêle à bois. Lorsqu'il aura terminé de l'entasser, Albert couvrira ses bûches afin de les protéger des intempéries. Du bois humide brûle mal et augmente les dépôts de créosote.

Notre ami s'est aussi bien informé sur la bonne utilisation de son appareil de chauffage d'appoint. Il l'a d'abord fait inspecter par un professionnel. Il a aussi fendu son bois en bûches de petites tailles. Ainsi, elles brûleront plus proprement, étant exposées aux flammes sur une plus grande surface. Il sait aussi qu'il doit faire entrer assez d'air dans la cheminée pour que les flammes soient propres et vives, ce qui donne une combustion complète et donc moins de fumée. Et moins de fumée veut dire moins de créosote. La créosote est un liquide contenu en gouttelette dans la fumée dégagée par le bois lors de sa combustion. Ce liquide durcit en refroidissant et s'agrippe aux parois de la cheminée et augmente les risques d'incendie. Il ne faut pas brûler trop de bûches à la fois : mieux vaut en brûler moins à la fois et en ajouter plus souvent. Il a fait ramoner sa cheminée le printemps dernier car il sait que s'il laisse des dépôts dans son installation, l'air humide de l'été entraînera la corrosion des pièces d'acier.

Comme Albert aime beaucoup les attisées (c'est plein de charme et de romantisme), il s'est procuré un détecteur de monoxyde de carbone. Il sait bien que l'avertisseur de fumée ne peut pas le protéger des vapeurs toxiques du CO que son installation peut produire. Parlant d'avertisseur. Ce matin, alors qu'il buvait son café matinal, Albert s'est rappelé la publicité sur la Semaine de la prévention des incendies qu'il a vue la veille au cinéma. On y parlait des avertisseurs.

Pas de pile. c'est tragique.

Sur sa liste de travaux, il a donc inscrit la vérification du bon fonctionnement de son avertisseur de fumée. Voici ce qu'Albert sait du bon usage de cet appareil : il doit en installer un à chaque étage de sa demeure, y compris au sous-sol. Un avertisseur de fumée doit être placé dans les corridors, près des chambres à coucher, à au moins 10 cm du mur s'il est placé au plafond ou 10 cm du plafond s'il est placé au mur. Puisque Albert dort la porte de sa chambre fermée, il doit également en installer un dans cette pièce. Il doit aussi placer son avertisseur de fumée à un mètre de la porte des pièces où circule généralement beaucoup de vapeurs d'eau et de cuisson ou de la fumée, comme la salle de bain, la salle de lavage ou la cuisine. Ainsi, l'appareil se déclenchera moins facilement. Si des « bips »sonores intermittents se font entendre, Albert sait qu'il doit alors remplacer la pile. Il sait aussi que son avertisseur de fumée a une durée de vie d'environ 10 ans et que les recommandations du fabricant sont inscrites sur le boîtier de son appareil.

Après ce dur labeur, Albert peut enfin se reposer. C'est la satisfaction du travail accompli et de savoir les siens en sécurité. Le souper mijotant, il contemple en agréable compagnie, le coucher de soleil qui mélange ses couleurs d'or et de rubis aux bronzes et cuivres de la nature, apothéose de cette journée, et de cette saison splendide.

Stephen Potts, directeur

ALIMENTATION DES CHEVREUILS

Les gens sont souvent tentés de nourrir le chevreuil en hiver pour le protéger contre les dures conditions hivernales. Cette pratique cause différents problèmes. Des travaux de recherche ont révélé qu'il n'y a effectivement peu ou pas d'avantage de nourrir les chevreuils en hiver. De fait, il existe plutôt un certain nombre d'inconvénients, et voici quelques raisons pour lesquelles vous ne devriez pas nourrir les chevreuils:

- L'alimentation artificielle n'améliore pas nécessairement le taux de survie à l'hiver ;
- Les chevreuils qui visitent les zones d'alimentation perdent leur nature sauvage et leur crainte des gens ;
- Les produits alimentaires commerciaux suppriment la capacité d'adaptation naturelle des animaux qui leur permet de résister aux hivers rigoureux dans leur habitat naturel ;
- Les habitudes migratoires naturelles des chevreuils jusqu'à leurs zones d'hivernage peuvent être perturbées quand les animaux sont incités à rester dans une zone d'alimentation ;
- Les chevreuils se concentrent autour des zones d'alimentation et contribuent ainsi à détruire l'habitat naturel ;
- Les concentrations de chevreuils aux postes d'alimentation augmentent aussi le risque de transmission de maladies entre les animaux ;
- Les chevreuils qui s'habituent aux nourrisseurs et qui absorbent ensuite des aliments en quantité et de qualité impropres risquent aussi de mourir ;
- De nombreux postes d'alimentation des chevreuils sont établis près des zones populeuses et d'habitations, ce qui accroît le risque de poursuites par les chiens et de mortalités de chevreuils ;
- L'emplacement de postes d'alimentation près des zones populeuses ou de routes augmente sensiblement le risque de collision entre les chevreuils et les véhicules ;
- L'accroissement de la population hivernale de chevreuils dans les zones périurbaines augmente le risque de propagation de maladies aux humains, notamment celle transmises par les tiques comme la maladie de Lyme ;
- L'alimentation des chevreuils en hiver est très coûteuse (60 $ par chevreuil) quand elle est effectuée d'une façon qui réduit les inconvénients et amplifie les avantages.

Les chevreuils ont les capacités d'adaptation nécessaires pour survivre à l'hiver rigoureux du Québec, et même s'ils ne survivent pas tous, l'alimentation artificielle n'offre pas d'avantage écologique. En effet, une mauvaise alimentation cause de nombreux problèmes. Il est sûr qu'un certain nombre de mortalités de chevreuils dans la province chaque année sont attribuables à des activités d'alimentation bien intentionnées mais incorrectes. En conclusion, pourquoi ne laisserions-nous pas la nature faire son œuvre sans interférer ?

DATE DE TOMBÉE DE LA PROCHAINE
Info municipale

Merci de nous aider à vous offrir un petit journal local qui nous ressemble.

Date de tombée: **21 novembre**
Date de parution: **10 décembre**
(nouvelle date de parution de l'Information du Nord)

C'est avec joie et beaucoup de chaleur que le conseil municipal et tous les employés municipaux désirent offrir leurs plus sincères félicitations à madame Salima Hachachena, responsable adjointe du service de l'urbanisme, pour l'obtention de sa citoyenneté canadienne le 24 octobre 2008.

Le Québec, plus particulièrement, vient de se doter d'une citoyenne de grande valeur.

Félicitations!

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

819-681-3371

NATHALIE ROBSON, POSTE 5021

Club des aventuriers du livre (pour les 6 à 12 ans)

Le club de lecture se poursuit jusqu'au 13 décembre et le tirage aura lieu le 16.

Nouveau jeu sur le site du Réseau BIBLIO des Laurentides

Le Réseau BIBLIO des Laurentides a le plaisir d'offrir gracieusement, à tous les abonnés ayant un NIP, un moment de détente instructif avec le produit *Croisade*, un jeu questionnaire sous forme de mots croisés, créé par *Les jeux de l'Anse* . En plus de l'indice textuel, le joueur peut obtenir les lettres du mot recherché comme second indice. Chaque semaine, une nouvelle Croisade vous sera offerte.

Si vous n'avez pas de NIP, empressez-vous de le demander à la bibliothèque. En plus de vous permettre de gérer votre dossier d'abonné, le NIP vous donne aussi accès au texte intégral de plusieurs journaux (tel *La Presse, Le Devoir)* ainsi qu'à l'encyclopédie Universalis.

****

Heures d'ouverture :

Mardi : 13h à 17h et 18h30 à 20h30
Mercredi : 12h30 à 16h30
Jeudi : 13h à 17h et 18h30 à 20h30
Vendredi : 10 à 12h et 12h30 à 16h30
Samedi : 9h à 12h30

Si vous désirez vous inscrire à la bibliothèque, n'oubliez pas d'apporter une preuve de résidence. L'abonnement est gratuit ainsi que l'accès aux postes informatiques!

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter Nathalie Robson, directrice, au (819) 681-3371, poste 5021

IL ÉTAIT UNE FOIS UN LIVRE….

Un voyage immobile : l'Himalaya vu d'un ermitage

Matthieu Ricard, Paris : Éditions de La Martinière, 2007, 124 p.

Matthieu Ricard est un fameux photographe, il a choisi aussi de vivre sa vie en tant que moine bouddhiste. Il nous offre ici, un recueil époustouflant de photos qui nous dévoilent l'Himalaya comme un vol d'oiseau en quête de liberté, c'est tout simplement majestueux. Et de plus, il accompagne ses chefs-d'œuvre de perles de sagesse. À voir absolument!

La croix de Morrigan

Nora Roberts, [Montréal] : Flammarion Québec, c2008, 542 p.

Eh bien, Nora Roberts a bien réussi son pari! Son dernier roman traite d'une histoire fantastique, et évidemment bien écrit, sur une toile romantique avec des personnages aux pouvoirs surnaturels. C'est une incroyable épopée qui nous transporte dans un monde féerique qui chevauche le moyen-âge avec le XXe siècle. Bon choix pour régaler notre imaginaire!!!

Des nouvelles de Mary

James Patterson, Paris : J.-C. Lattès, 2008, 425 p.

L'intrigue principale, Mary, nous tient en haleine tout au long du roman. Mais là où j'ai trouvé l'histoire redondante, c'est lorsque les déboires familiaux du Dr Cross refont surface. Peut-être serait-il venu le moment de laisser la place à d'autres personnages... Sinon, la trame du roman, est comme toujours, palpitante.

Silvy Bissonnette

DÉNOMINATION DE LA BIBLIOTÈQUE MUNICIPALE

Puisque la bibliothèque municipale n'était pas identifiée, il y avait lieu de lui donner un nom. La Société d'Histoire de Chute aux Iroquois a donc proposé au Comité consultatif d'urbanisme et au conseil municipal, le nom de « Bibliothèque Lancia-Monette ». Madame Lancia Monette était une enseignante du village de Labelle, très appréciée de ses élèves. Parmi ceux-ci, il y avait madame Claire Pilon-Lauzon. Cette dernière a gardé un excellent souvenir de l'enseignante au cœur vaillant qu'était madame Lancia Monette. Voici la lettre qu'elle nous a fait parvenir pour nous le confirmer :

« Le 25 avril 2008

Pour moi, Mme Lancia Monette fut ma première et seule enseignante à la petite école du rang. Je garde un excellent souvenir de cette femme de cœur compétente et généreuse. Elle savait nous récompenser et encourager nos efforts, bien organisée malgré le peu de moyen à cette époque. Elle réussissait à nous inculquer de bonnes valeurs, nous initier au tricot, à la broderie et au travail du bois pour les garçons.

C'est elle qui m'a donné le goût, très jeune, de devenir enseignante à mon tour. Au cours de ma carrière, j'ai compris quel dévouement, quelle patience et quelle bonté elle a déployés en transmettant son savoir à plus de trois générations de jeunes labellois.

Elle mérite ainsi toute notre reconnaissance, notre fierté et notre précieux souvenir.

Claire Pilon-Lauzon »

DIAGNOSTIC RÉSIDENTIEL « MIEUX CONSOMMER »

En date du 1er octobre, la bibliothèque a ramassé 4 000$ sur un objectif de 9 972$.

Vous pouvez, en tout temps, remplir votre questionnaire en ligne sur www.courantcollectif.com. Ce rapport est remis tout à fait gratuitement par Hydro-Québec et a comme objectif d'évaluer votre consommation d'énergie et de vous donner des pistes pour réduire votre consommation d'énergie (et par le fait même de réduire votre facture d'électricité) tout en conservant votre niveau de confort. Le questionnaire prend en moyenne 30 minutes à remplir et ne vous engage en rien!

Saviez-vous que…

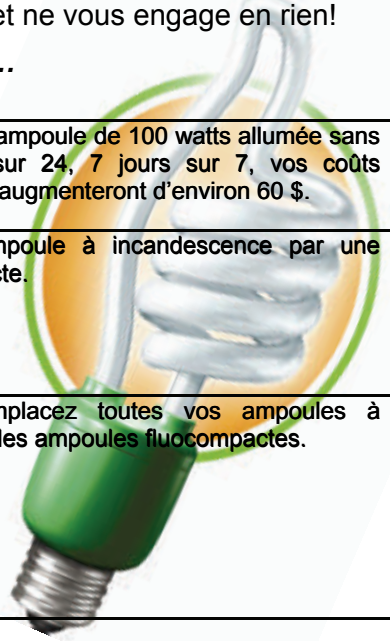

Si vous laissez une ampoule de 100 watts allumée sans raison 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, vos coûts annuels d'électricité augmenteront d'environ 60 $.	Si trois millions de ménages québécois faisaient de même, la facture globale grimperait à **180 millions** sur une année. Chaque petit geste compte.
Remplacez une ampoule à incandescence par une ampoule fluocompacte.	Si tous les ménages québécois faisaient de même, cela représenterait une économie d'électricité de 54 millions de kWh par année, soit l'équivalent de la consommation d'environ 2 700 ménages qui se chauffent à l'électricité.
Mieux encore, remplacez toutes vos ampoules à incandescence par des ampoules fluocompactes.	Si tous les ménages québécois faisaient de même (en tenant compte des contraintes techniques), cela représenterait une économie d'électricité de 1,14 milliard de kWh par année, soit l'équivalent de la consommation d'environ 57 400 ménages qui se chauffent à l'électricité. [information recueillie sur le site www.courantcollectif.com]

Si vous avez des questions ou besoin d'aide pour remplir votre questionnaire, vous pouvez contacter Nathalie Robson au 819-681-3371, poste 5021, il me fera plaisir de vous aider! Si vous désirez remplir votre diagnostic sur Internet et n'avez pas accès à un ordinateur, il nous fera également plaisir de vous en réservez un à la bibliothèque et à vous assister en cas de besoin!

Remplissez le questionnaire dès maintenant!
www.courantcollectif.com

SERVICE DES LOISIRS ET DU TOURISME
(819) 681-3371
EVE PICHETTE-DUFRESNE, POSTE 5009

DÉPOUILLEMENT DE L'ARBRE DE NOEL

Les enfants de 0 à 10 ans sont invités à s'inscrire pour participer au dépouillement de l'arbre de Noël. Plusieurs activités auront lieu sur place pour le plaisir des petits et des grands.

Date : Samedi le 20 décembre de 11 h à 17 h (vous êtes les bienvenues à l'heure qui vous convient!)
Lieu : Gymnase du centre communautaire de Labelle
Âge : Être âgé entre 0 à 10 ans au 20 décembre, maximum
Coût : Gratuit
Inscription : Tous les enfants (même ceux fréquentant l'école) doivent s'inscrire en remplissant le coupon ci-bas, et ce, le 21 novembre au plus tard. Vous pouvez déposer le coupon à la réception de l'hôtel de ville ou dans la chute à courrier en dehors des heures d'ouverture. Également, vous pouvez déposer le coupon au CPE l'Antre-Temps si votre enfant fréquente cet établissement.
Guignolée : Pour aider les lutins et le Père-Noël dans leur travail, une guignolée est organisée le samedi 6 décembre, à compter de 16 h. Soyez généreux!

HOCKEY

Des parties amicales dirigées par des bénévoles auront lieu chaque semaine si la glace est en bon état. Du matériel de protection peut être prêté sur demande. Il manque un bénévole responsable pour le hockey féminin 18 ans et + et pour les 14 à 17 ans.

Âge	Début	Fin	Jour	Heure	Duré	Coût	Date limite d'inscription
6 à 9	8 janvier	12 mars	Jeudi	18 h 30	60 min..	10 $	5 janvier
10 à 13	9 janvier	13 mars	Vendredi	18 h 30	60 min.	10 $	5 janvier
14 à 17	8 janvier	12 mars	Jeudi	19 h 30	60 min.	10 $	5 janvier
Hommes 18 et +	15 déc.	9 mars	Lundi	19 h	75 min.	15 $	8 décembre
Femmes 18 et +	16 déc.	10 mars	Mardi	19 h	75 min.	15 $	8 décembre

Lieu : Patinoire au parc du Centenaire

Inscription : Il est obligatoire de remplir le formulaire et de faire le paiement avant la date limite afin que l'inscription soit prise en considération. Vous pouvez déposer le coupon et le montant à la réception de l'hôtel de ville ou dans la chute à courrier en dehors des heures d'ouverture.

----------✂----------✂----------✂----------✂----------

INSCRIPTION

☐ Hockey Catégorie : _____
☐ Dépouillement

Nom : _____ Prénom : _____
Date de naissance : ___ / ___ / _____ # Ass. Maladie : _____ Exp : ___/_____
(seulement pour les enfants du hockey)
Adresse : _____
Téléphone : (____) _____-_____

PARENT

Nom : _____ Prénom : _____

N.B. *Pour le hockey, faire le paiement en argent ou en chèque à l'ordre de la Municipalité de Labelle. Le montant sera déposé la semaine du début des activités et un reçu vous sera envoyé par la poste.*

LE DÉJEUNER DU MAIRE

Le **déjeuner du maire** a pour but de contribuer à la campagne de financement de Centraide Gatineau-Labelle-Hautes-Laurentides. Cette année il aura lieu **le dimanche 30 novembre de 9 h à 11 h 30 à la salle Wilfrid-Machabée**.

Coût des billets : 18 $ pour les adultes
12 $ pour les enfants

Points de vente: Hôtel de ville de Labelle
Maire de Labelle, Gilbert Brassard
Comptoir d'Entraide

Dépêchez-vous, les places sont limitées!

HORAIRE DU ROND DE GLACE ET DE LA PATINOIRE

Du 13 décembre 2008 au 15 mars 2009

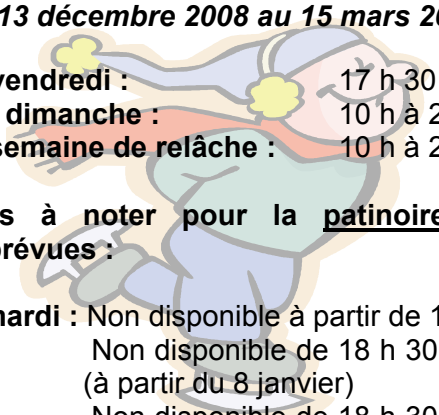

Lundi au vendredi : 17 h 30 à 21 h 30
Samedi et dimanche : 10 h à 21 h 30
Fériés et semaine de relâche : 10 h à 21 h 30

Exceptions à noter pour la patinoire vu les activités prévues :

Lundi et mardi : Non disponible à partir de 19 h
Jeudi : Non disponible de 18 h 30 à 20 h 30 (à partir du 8 janvier)
Vendredi : Non disponible de 18 h 30 à 19 h 30 (à partir du 9 janvier)

NATARAJA YOGA POUR HOMME

Cours de Hatha Yoga destiné aux hommes voulant dépasser leurs limites en développant leur souplesse, endurance, force et équilibre. Cela, tout en tournant le regard vers l'intérieur pour approfondir la connaissance de soi.

Horaire: Les lundis de 19 h à 20 h 30
Durée : Du 10 novembre au 15 décembre 2008
Lieu: Salle Valiquette
Coût: 90 $ pour 6 cours
Pour inscription : Alain Burr au 819-326-8811

ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES

NOURRI-SOURCE- HALTE ALLAITEMENT

Avoir un bébé est une chose merveilleuse mais qui nous interpelle de plusieurs façons. Nous voulons tous donner ce qu'il y a de mieux à notre enfant. Choisir de l'allaiter est sans contredit la meilleure décision en ce qui concerne son alimentation. Afin de briser l'isolement que peuvent vivre certaines personnes et afin de vous donner de l'information sur différents sujets concernant la venue d'un nouvel enfant, nous vous invitons tous à nous joindre pour les prochaines Haltes Allaitement. Des marraines et des professionnels de la santé vous y attendent en grand nombre.

Bienvenue aux mères enceintes, aux nouvelles mamans, aux pères, aux grands-parents et à toute personne intéressée par l'allaitement.

Mardi 11 novembre 2008 **Le siège d'auto avec le policier**

Au CLSC de Labelle, de 9 h 30 à 11 h 30
Pour information: Mariève Telmosse au 686-5434.

Merci à notre commanditaire Pharmacie Pascal Cormier, Proxim de Labelle

DES NOUVELLES DE L'ARBRE DU PARTAGE

Vous en avez peut-être déjà entendu parler, l'Arbre du partage est un organisme à but non lucratif qui vient d'être fondé dans le but de venir en aide aux enfants défavorisés de Labelle lors des moments clés de leurs vies. L'une de nos premières actions sera d'aider le Père-Noël dans sa distribution de cadeaux afin d'offrir à ces enfants un cadeau personnalisé.

À l'occasion de notre première levée de fonds, qui a eu lieu les 19, 20 et 21 septembre dernier (vente de garage et lavothon), nous avons amassé, grâce aux labellois, labelloises et aux passants, un peu plus de 2 000 $. Nous souhaitons remercier les personnes suivantes pour leur aide lors de cette levée de fonds : **Richard Brisson, Ginette Sourdif, Alice Perreault, Gilles Lanthier (Marché Gilles Lanthier), Robert Thibault, Vicky Brisson, Tommy Brisson, Thérèse Brousseau, Jacques Brisson, Daniel Martel (Big Dan), Réjean Éthier, Denise Martel, Laurianne Brousseau-L., Nicole Léonard et Sylviane Perreault** ainsi que tous ceux et celles qui nous ont fait dons d'objets pour notre vente de garage.

Nous souhaitons également vous présenter les membres du C.A. de l'Arbre du partage : Mme Émilie Brousseau-Lefebvre, présidente, Mesdames Marie-Claude Paradis, vice-présidente, Janick Nantel, secrétaire, Stéphanie Roberts, trésorière ainsi que Mesdames Mélissa Globusky, Karine Miron, Geneviève Gaudreau, Denise Martel et Monsieur Martial Brousseau à titre d'administratrices et administrateur.

Si vous désirez des informations supplémentaires sur l'organisme ou si vous souhaitez faire un don pour nous aider à réaliser nos actions, vous pouvez communiquer avec Madame Janick Nantel au 819-686-1085 ou par courriel à l'adresse suivante : l_arbredupartage@hotmail.com

ASSOCIATION DE CHASSE ET PÊCHE

Le samedi 29 novembre 2008, aura lieu le souper de fermeture ainsi que le tournoi de panaches au centre communautaire. Il y aura des prix de présence et de participation en plus d'une soirée animée.

La traditionnelle pêche blanche aura lieu les 7 et 8 mars 2009 au Petit lac Caribou.

Renseignez-vous aux directeurs!

COMPTOIR D'ENTRAIDE DE LABELLE

Grande Vente, lundi le 10 novembre 2008, de 9 h à 18 h. On vous attend!

La campagne de Centraide de Labelle Hautes-Laurentides se fera du 15 au 30 novembre 2008. L'objectif est de 9 000 $. Nous allons vous visiter pour recueillir vos dons. Si vous le désirez, vous pouvez laisser votre don au Comptoir de Labelle. On pourra vous remettre un reçu. Merci à l'avance de votre générosité.

Les paniers de Noël seront distribués le 19 décembre 2008.

CLUB DE TIR PISTOLET REVOLVER DE LABELLE

Avis aux chasseurs!

Le club de tir pistolet-révolver de Labelle vous informe que nous avons 6 tables de tir pour ajuster vos carabines de 50 mètres à 200 mètres. Les heures d'ouverture sont de 9 h à 17 h le mercredi, vendredi, samedi et dimanche jusqu'au 9 novembre 2008. Un officier en sécurité est à votre disposition pour vous aider à l'ajustement de votre carabine. Le coût est de 10 $ pour la 1ère carabine et 3 $ par carabine additionnelle, cibles et bouchons pour les oreilles disponibles sur les lieux. Il est strictement défendu de se présenter sur les lieux en dehors des heures d'ouverture, une caméra de surveillance y est installée.

Bienvenue à tous!

Pour information : André ou Denise au 819-686-2247

CUISINE COLLECTIVE POUR JEUNES FAMILLES

Madame Karine Laferière organise de la cuisine collective tous les 3e mardis du mois.

Pour information et inscription vous pouvez la rejoindre au 819-275-1886.

Veuillez noter que vous pouvez retrouvez plusieurs informations supplémentaires en consultant le site de la Municipalité au www.municipalite.labelle.qc.ca

De plus, si vous désirez émettre vos commentaires sur *l'Info municipale* ou encore vous inscrire pour le recevoir par courriel, n'hésitez pas à communiquer avec nous à l'adresse courriel suivante : info@municipalite.labelle.qc.ca

« Chaque année, le Canada célèbre la Semaine des anciens combattants, qui a lieu du 5 au 11 novembre. C'est l'occasion de se souvenir de tous ceux qui ont servi le pays et de leur rendre hommage. On y souligne également la contribution des militaires actuellement en service. Les valeurs pour lesquelles les Canadiens se sont battus pendant la Première Guerre mondiale sont les mêmes que celles qui sont défendues aujourd'hui par les hommes et femmes des Forces canadiennes. »

Source : Défense nationale et les Forces canadiennes
http://www.forces.gc.ca/site/focus/nov11/index_f.asp

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE CHUTE AUX IROQUOIS

IMPORTANT PROJET DE CONSERVATION DE NOTRE PATRIMOINE :
Vestiges du Canadien Pacifique au parc des Cheminots

Depuis déjà trois ans, la Société d'Histoire de Chute aux Iroquois travaille à mettre à jour les importants vestiges, qui, depuis 50 à 65 ans, gisent au sol ou dans le sol à l'extrémité nord du parc des Cheminots. Il s'agit des vestiges du garage des locomotives, du château d'eau, du cendrier et de la table tournante. Suite à plusieurs recherches sur le terrain et après avoir interrogé plusieurs anciens cheminots, nous avons décidé de préparer un plan de mise en valeur de cet important site situé à environ 100 pieds du parc linéaire et de la rue de la Gare.

Le projet consiste à :

- Nettoyer et déboiser le site, ce qui est déjà fait en partie;
- Déterrer et déchausser les vestiges;
- Créer un aménagement de façon à mettre en valeur ces vestiges. Des allées seront mises en relief à l'intérieur du garage et seront identifiées à des noms de familles de cheminots;
- À l'intérieur du cercle de la fondation de la table tournante (de 30 à quarante pieds de diamètre) installer une petite terrasse meublée avec quelques bancs, de façon à permettre aux cyclistes et aux visiteurs du circuit patrimonial de se reposer;
- Le circuit patrimonial sera allongé et enrichi d'un nouveau panneau.

Grâce à la collaboration du conseil municipal qui a reçu favorablement notre projet et a consenti une subvention de 6 000 $, aussi grâce à la Caisse populaire de Labelle-Nominingue qui, après avoir pris connaissance du projet et avoir visité le site, nous a consenti une subvention de 4000 $, suite à cette importante collaboration, le projet sera mis en opération et vise à être terminé pour la prochaine saison estivale, ainsi la vocation touristique de Labelle en sera enrichie. Au nom du conseil d'administration de la Société d'Histoire de Chute aux Iroquois, merci.

Gilbert Cholette, responsable de la Société.

CERCLE DE FERMIÈRES DE LABELLE

Notre thème pour le Comité Communications 2008-2009 est « J'affiche mon appartenance » et notre objectif est de regarder les CFQ avec des yeux nouveaux.

Pourquoi « Fermières » quand on sait que, sur les 40 membres de Cercle de Fermières de Labelle, il n'y en plus? Parce qu'il y a une tradition dans notre appellation qui date depuis 1915 que l'on ne peut chambarder d'un coup. Chaque membre est un élément dans l'ensemble. Il faut prendre conscience de notre valeur comme membre, de notre rôle au niveau du Cercle, de notre impact au niveau de la Société et du rôle de l'Association des Cercles de Fermières du Québec (CFQ). Au fait, nous en avons une « Fermière », elle élève des lapins…

Bienvenue aux membres et non-membres, à 14 ans on peut devenir « Fermière ». Prochaine assemblée, mercredi 12 novembre à 19 h 30, à la salle Wilfrid-Machabée.

Dans le logo 2008-2009, représentant le ciel des CFQ, on peut voir quantité d'étoiles, scintillantes, toutes différentes les unes des autres.

Programme du mois :

- On crée plusieurs étoiles en trois dimensions (tout matériaux acceptés, grandeur maximale de 12 pouces);
- En Art culinaire, une recette de notre nouvelle membre venant du Cameroun : Bananes plantain, du nouveau dans notre assiette.

N'oubliez pas vos trésors à exposer!

Pour information : Nicole au 819-686-1412 ou Ginette au 819-686-3119

Avec générosité, je m'implique

CGAL

COMITÉ DES GENS D'AFFAIRES DE LABELLE

Le mot de Caroline Jodoin

C'est en présence de 29 de ses membres que le Comité des gens d'affaires de Labelle a tenu, le 15 octobre dernier, sa quatrième assemblée générale annuelle depuis sa création le 27 mars 2006. Je suis heureuse de vous en donner un bref compte-rendu.

Les membres ont adopté, à l'unanimité, le rapport financier au 30 avril 2008 qui fait état d'un bénéfice net de 4 624 $, portant à 15 159 $ le solde en banque, à être utilisé en partie pour l'organisation d'activités promotionnelles à l'intention de nos membres. Ils ont également approuvé les prévisions budgétaires 2008-2009. Enfin, 5 postes au CA étant vacants, les personnes suivantes ont été élues par acclamation comme administrateurs du CA pour deux ans : Jacinthe Godmer *(Caisse populaire Desjardins Labelle-Nominingue)* et Nicole Choquet *(Camping Chutes aux Iroquois),* réélues pour un deuxième mandat; Chantal Chartrand *(Bell Aliant)*, Pascal Cormier *(Pharmacie Proxim Pascal Cormier)* et Francine Paradis *(Marché Gilles Lanthier),* tous trois élus pour un premier mandat. Au moment de mettre sous presse, madame Francine Paradis avait décliné sa candidature pour des raisons personnelles.

Au cours de cette troisième année d'opération, le ***CGAL***, fort de l'appui de ses 100 membres, a largement contribué à accroître la visibilité de Labelle et à faire connaître les attraits et l'expertise des entreprises d'ici, en produisant et diffusant, ici et ailleurs, le **Guide touristique de Labelle 2008-2009**, soit 15 000 exemplaires bilingues, entièrement financé par notre comité, grâce à l'appui de 80 membres qui y avaient une publicité. Le ***CGAL*** a également défrayé les coûts d'un premier reportage publicitaire dans les deux pages centrales de l'Information du Nord de Mont-Tremblant le 18 juillet dernier. De plus, il faut souligner la concrétisation de la piste cyclable reliant le P'tit Train du Nord au village, réalisée par la Municipalité à la demande du ***CGAL***. Enfin, une première activité de « réseautage », le Souper-Encan qui a eu lieu le 10 mai dernier grâce à la participation d'une soixantaine d'invités et membres qui se sont partagés 66 prix et aux talents d'animateur de notre encanteur, Monsieur Pierre Dumontier.

Par la suite, les membres ont adopté les orientations et projets suivants pour 2008-2009 soit, la poursuite de notre collaboration avec la Municipalité afin de conserver notre appellation de « Village-Relais » pour les années à venir, afin d'implanter le « Plan d'implantation et d'intégration architecturale » de façon à améliorer l'esthétique du village et afin de gérer le bureau d'accueil touristique à l'année longue. De plus, le ***CGAL*** prévoit organiser des événements et des rencontres de « réseautage » ainsi que des actions promotionnelles, dans le but de faire connaître les membres, entre eux, et aussi auprès de la population labelloise. À cet égard, les membres du nouveau CA élaboreront prochainement un plan d'action qui vous sera présenté à court terme.

Dans le cadre de notre nouvelle réalité qu'est l'appellation « Village-Relais » et afin de participer à l'amélioration de Labelle en tant que lieu d'accueil, le ***CGAL*** s'est engagé à poursuivre sa collaboration avec la Municipalité en encourageant nos gens d'affaires à continuer d'offrir un service de qualité; à maintenir leurs heures d'ouverture et à les augmenter si possible; à optimiser leurs installations afin d'être accessible aux personnes à mobilité restreinte; à maintenir et/ou améliorer l'aspect esthétique de leur commerce, et enfin, à informer la Municipalité des nouveautés entourant leur commerce.

Voilà ce qui complète le compte-rendu de notre AGA du 15 octobre 2008. Je tiens à remercier tous les membres ainsi que les représentants de la Municipalité qui ont participé à cette importante assemblée pour notre communauté. J'en profite pour inviter les commerçants et chefs d'entreprises qui n'ont pas encore adhéré, à contacter la coordonnatrice Michèle Pédemay, au (819) 686-2617 ou à cgal.labelle@hotmail.com, afin de se procurer le formulaire d'adhésion.

Nouvelles de nos membres

Le ***CGAL*** est heureux d'accueillir comme membre, *Motoneige Tremblant 2008,* dont le tout nouveau propriétaire est Michel Proulx, également propriétaire du Garage Gareau de Labelle.

MAISON DES JEUNES DE LABELLE
Offre d'emploi - Animateur/Animatrice

Type de poste
Permanent, temps partiel

Description
Nous recherchons une personne dynamique, avec beaucoup d'entregent, une bonne capacité d'adaptation et un sens de l'organisation développé.

Salaire
Entre 11 $ et 13 $ l'heure, selon l'expérience et le niveau de scolarité

Horaire
Horaire stable du lundi au jeudi de 17 h à 21 h 30, vendredi 17 h 30 à 22 h.
Selon les activités, le samedi de jour et les journées pédagogiques.

Contact
Carolyne Hamel Coordonnatrice/Directrice
Maison des Jeunes de Labelle
44, rue de L'Église
Labelle (Québec) J0T 1H0
Téléphone : (819) 686-3434
Courriel : mdjlabelle@hotmail.com

Date limite du concours : 21 novembre 2008

CALENDRIER DES ACTIVITÉS MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES

Mois	Date	Heure	Activités	Organisme	Lieu
Nov.	**10**	**19h**	Début des cours de Yoga pour hommes		Salle Valiquette
Nov.	**10**		Grande vente	Comptoir d'Entraide	Comptoir d'Entraide
Nov.	**11**	**9h30**	Halte allaitement—Le siège d'auto avec le policier	Nourri-Source	CLSC
Nov.	**12**	**19h30**	Assemblée	Cercle de Fermières de Labelle	Salle Wilfrid-Machabée
Nov.	**13**	**8h30**	Cours de gardiennage d'enfants	Ambulance St-Jean	Salle Valiquette
Nov.	**15**		Souper-bénéfice du président	Club Quad Iroquois	À déterminer
Nov.	**17**	**20h**	Assemblée du conseil municipal	Municipalité de Labelle	Salle Wilfrid-Machabée
Nov.	**21**		Date de tombée—Info Municipale	Municipalité de Labelle	
Nov.	**23**		Assemblée générale des membres	Club Quad Iroquois	Salle Wilfrid-Machabée
Nov.	**29**		Souper de fermeture—Tournoi de panaches	Association de Chasse et Pêche	Centre communautaire
Nov.	**30**	**11h30**	Déjeuner du maire	Municipalité de Labelle-Centraide	Salle Wilfrid-Machabée
Déc.	**3**	**11h30**	Dîner de l'Amitié	Dîner de l'Amitié	Salle Wilfrid-Machabée
Déc.	**20**	**11h**	Dépouillement de l'arbre de Noël	Municipalité de Labelle	Gymnase du centre communautaire